

 <p>Présent pour l'avenir</p> <p>Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Basse-Normandie</p> <p>Service Aménagement des Territoires Infrastructures et Habitat</p> <p>Division Maîtrise d'Ouvrage Routière</p>	COMPTE RENDU DE REUNION	
	Objet : RN 12 – Aménagement des sections Mortagne-au-Perche / Tourouvre et Sainte-Anne / Saint-Maurice-les-Charencey – Comité technique	
	Date : 17 décembre 2013 Version :	Lieu : préfecture de l'Orne
	Participants : voir ci-dessous	
	Date de rédaction : 18 décembre 2013	Rédacteur du CR : N. Puchalski
	Diffusion : membres du comité technique	
Chemin d'accès informatique :		

Nom	Titre	Présent	Diffusion
M. Huber	Secrétaire Général de la Préfecture de l'Orne	x	x
M. Martin	Sous-Préfet de Mortagne au Perche	x	x
Mme Lepifre-Meyer	Conseil Régional de Basse-Normandie/ Chef du pôle infrastructure exploitation	x	x
M. Munier	Conseil Général de l'Orne/ Chef du service grands projets	x	x
M. Anne	1er adjoint au maire de Villiers Sous Mortagne	x	x
M. Beuzit	Maire de Saint Hilaire Le Chatel	x	x
M. Pasquer	Maire adjoint de Mortagne au Perche	x	x
M. Hauvuy	Maire de Feings		x
M. Beaudoire	Représentant le maire de Bivilliers	x	x
M. Villette	Maire de Bubertré	x	x
M. Monhée	Maire de Tourouvre	x	x
Mme Devedjian	Maire d'Autheuil	x	x
M. Collin	Maire de L'Hôme Chamondot	x	x
M Livet et M. Meleux	La Ventrouze	x	x
M. Houlle	Maire de Moussonvilliers	x	x
M Perret	Maire adjoint de Normandel	x	x
M. Lebeaut	Maire de Saint-Maurice Lès Charencey	x	x
M. Sylvestre	Maire de La Poterie au Perche		x
M. Lenoir	Président de la communauté de communes du bassin de Mortagne au Perche		x
M. Bacala	Délégué de la communauté de communes du Haut Perche	x	x
M. Ory	Vice Président de la communauté de communes du pays de Longny au Perche	x	x

M. Delignat	Chambre de métiers et de l'artisanat de Basse-Normandie	x	x
M. Pottier	Chambre de commerce et d'industrie d'Alençon	x	x
Mme Duclos	Chambre d'agriculture de l'Orne	x	x
	Association Faune et Flore de l'Orne		x
M. L'Honoré	Fédération départementale des chasseurs de l'Orne	x	x
M. Soulard	Parc naturel régional Normandie Maine/Chargé de mission aménagement du territoire	x	x
Mme Sbile	Parc naturel régional du Perche		x
M. Saintgenest	CETE NC/responsable groupe environnement	x	x
M. Duval	CETE NC/chef de projet	x	x
M. Guillet	CETE NC/chargé d'études	x	x
M. Le Coz	Direction Interdépartementale des Routes Nord Ouest/ chef du SIR de Caen	x	x
M. Plomion	Direction Interdépartementale des Routes Nord Ouest/ SIR de Caen / chef de projet	x	x
M. Vitti	Direction Départementale des Territoires de l'Orne/ Service Urbanisme, circulation, risques	x	x
M. Forray	Directeur Régional de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de la région centre		x
M. Peigné	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de la Haute-Normandie/ Chef du service Déplacements Transports Multimodaux Infrastructures		x
M. Puchalski	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Basse-Normandie/ Chef de la division maîtrise d'ouvrage routière	x	x
M. Bogaert	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Basse-Normandie/ responsable d'opération à la division maîtrise d'ouvrage routière	x	x

Introduction de la réunion et définition des objectifs par Monsieur Martin.

Présentation par Monsieur Bogaert des diapositives, jointes au présent compte-rendu : rappel du rôle du comité technique, du contexte, présentation des études d'opportunité de 2008, rappel des étapes d'un projet routier. L'objectif est de parvenir à un diagnostic du territoire et à la définition du programme des études pour la fin du mois de juin 2014.

Monsieur Monhée précise que, contrairement à ce qui a été dit lors de la présentation, la variante A+E+I+K fait consensus sur la section Sainte-Anne – Saint-Maurice-les-Charencey.

Cette position est donc actée par la DREAL.

Monsieur Monhée rappelle également que les premières études relatives à cette opération sont anciennes de 35 ans et qu'il ne peut adhérer à la démarche qui consiste à lancer de nouvelles études. Par ailleurs, il ne partage pas le qualificatif de correct qui a été attribué à cet axe lors des études d'opportunité. Il considère en effet que cet axe est accidentogène.

Monsieur Bogaert précise que le terme de correct s'entend en termes de niveau de service pour les usagers.

Monsieur Lebeaut confirme que la variante K, plus proche de la RN 12, avait la préférence du conseil municipal.

Messieurs Martin et Hubert précisent devoir travailler dans le sens de la commande qui a été passée et qu'il convient dès lors de lancer de nouvelles études, condition nécessaire pour faire aboutir le projet, dans un contexte environnemental et budgétaire de plus en plus contraint.

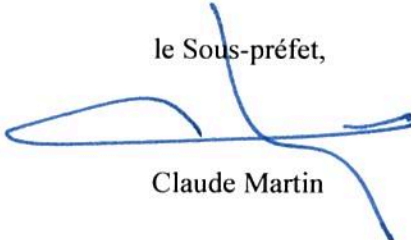
Présentation par le Monsieur Duval, du Centre d'études techniques de l'Équipement (CETE) Normandie-Centre du travail en cours de mise à jour des enjeux environnementaux qui servira notamment à définir le programme des études à venir.

Certains maires font état de l'existence d'un captage d'eau potable, non en activité, au lieu-dit La Bourgeoisie.

Monsieur Meleux s'interroge sur la connaissance du terrain qu'ont les agents qui réalisent les études dans la mesure où il note des erreurs dans les documents produits.

Monsieur L'Honoré remet à la DREAL l'étude relative aux continuités écologiques à l'échelle de la grande faune dans l'Orne et le nord de la Sarthe, réalisée par l'office de génie écologique.

Monsieur Martin remercie les participants à la réunion.

le Sous-préfet,

Claude Martin

